

Nantes, le 10 octobre 2022

Un mot d'ordre : sobriété

Le contexte préoccupant que nous traversons commande **le sens des responsabilités et la plus grande clarté possible**. La Région, qui a soutenu avec succès **le plan de relance le plus conséquent des Régions de France**, ne peut pas prolonger plus longtemps une logique du « quoi qu'il en coûte » que ses finances – comme d'ailleurs celles de n'importe quelle collectivité – ne peut pas supporter.

L'heure est à la sobriété : **sobriété énergétique** évidemment, mais aussi **sobriété budgétaire**. Le Conseil régional adoptera, fin octobre, **un plan de sobriété** (cf. ci-après), qui illustrera les nombreuses actions régionales déjà à l'œuvre (la qualité environnementale de nos nouveaux lycées, la part conséquente – 50% – des travaux consacrés à la rénovation énergétique de nos établissements...), mais aussi les innovations concrètes que nous souhaitons porter (un plan LED dans les lycées, le « rétrofit » de nos cars scolaires...) pour faire face à ce double défi : **passer l'hiver et réduire notre empreinte carbone sur le long terme**.

La sobriété est un principe que la collectivité veut d'abord s'imposer à elle-même. Nous avons en la matière **un devoir d'exemplarité** que nous entendons assumer totalement.

Sobriété énergétique. Et **sobriété budgétaire** : après avoir voté les 2 budgets les plus élevés de l'histoire de la collectivité, afin de répondre aux enjeux exceptionnels de la pandémie, nous ramènerons en 2023 **nos dépenses au niveau où elles se situaient avant 2020** – un niveau qui nous positionnait parmi les Régions les mieux gérées de France.

Cet effort est d'autant plus important – plus difficile même ! – qu'il s'inscrit dans le contexte d'inflation et d'explosion des coûts de l'énergie, dont **l'impact sur les budgets régionaux est absolument considérable** (nous l'évaluons à 60 millions d'euros l'an prochain...).

Nous devons donc **faire des choix**, y compris s'ils sont difficiles – nous décidons, d'ores et déjà, d'augmenter la taxe prélevée sur les cartes grises –, afin de pouvoir **financer nos priorités de mandature : l'emploi, l'écologie et la jeunesse**, et de **soutenir nos politiques les plus durement touchées par la crise énergétique**, et je pense évidemment en priorité à nos lycées.

J'ai reçu la semaine dernière les proviseurs des lycées publics, et j'ai tenu à les rassurer : **la Région sera au rendez-vous de la crise**. La dotation de fonctionnement des établissements sera augmentée de 3 millions d'euros l'an prochain (après une aide « énergie » de 3 millions d'euros déjà débloquée en 2022), les actions éducatives ligériennes seront maintenues – quoi qu'aient pu prétendre certains... – et les crédits d'autonomie versés aux établissements resteront au niveau de ceux de 2022. Et bien sûr, la Région poursuivra sa politique numérique : **50 000 ordinateurs seront distribués aux élèves de 2^{nde} à la rentrée 2023**.

Pour pouvoir faire plus là où c'est nécessaire, il faudra faire moins là où ça ne l'est pas.

Cette logique inspire la préparation en cours du budget 2023, qui sera voté au mois de décembre, et qui marquera, dans le contexte inédit que nous traversons, **un acte fort de la mandature**.

CHRISTELLE MORANÇAIS

Présidente de la Région des Pays de la Loire